Soulte et indeminitée

Par coeur

Bonjour, suite a un cancer du sein, j'ai fais appel a un avocat en 2007 pour s'occuper de mes intérès dans ma liquidation du bien commun et demander ma soulte afin de racheter ma pars. 2012 et toujours rien... j'ai été condanné à avoir fait trainer les choses en 2009 mon avocat que j'ai payé 3000 euro a tout simplement oublié d'expliquer ma situation. Depuis 2006 une indemnitée d'occupation est soit disant dù sans m'en informer plus précisément. Suite au vol de mon sac à main j'ai dù refaire ma carte d'identitée et là je découvre que depuis 2006 le divorce n'est toujours pas transcrit!! Pas de transcription pas de carte, pas de soulte, pas de prèt pour racheter ma soulte... pas de certificat de non-pourvoi. L'indemnitée coure toujours. Depuis 2004 année du divorce PREMIER jugement monsieur n'est jamais venu chercher ses enfants... un divorce injuste à tors partagés. (violence conjugale, infidèlité et j'en passe.) J'étais en 2002 au chomage et cinq enfants à ma charge.... Le plus important pour moi était de chercher du travail pour subvenir au besoin de mes enfants. Que puis-je faire pour que les choses bougent plus vite. J'ai payé 60000 eur du prèt et taxes foncières de la maison et perdu déjà 21000 eur.....d'après mon avocat. Aujourd'hui il me demande encore plus de 2000 eur. JE SOUHAITE SIMPLEMENT racheter ma soulte! De plus il y a eu appel le jugement a été rendu définitif en 2006 alors que j'ai signé un certificat de non appel... la liquidation a été ordonnée par un juge en 2009!!... ll c'est acheté un mobilom l'a revendu pour que les bénéfices ne soient pas partagés! il en a racheté un après la date de divorce et de séparation de biens..

aidez-moi a sortir de ce gouffre financier!!! Une onc pronnoncée en novembre 2001 m'a laissée lusufruit gratuit de la maison.